

Formation Prévention Risques Attentat

Programme de formation – modalités pédagogiques



DESCRIPTION DE LA FORMATION

La formation **Prévention des risques d'attentat et conduite à tenir** vise à sensibiliser les participants aux menaces terroristes et à leur permettre d'adopter les comportements adaptés face à une situation d'attaque ou de suspicion d'attentat.

Elle permet de comprendre les différents modes opératoires, d'identifier les signaux faibles et de connaître les conduites à tenir afin de protéger les personnes présentes sur un site et d'alerter efficacement les services de secours.

La formation combine **apports théoriques, analyse de situations réelles et mises en situation pratiques**, afin de permettre aux participants de développer des réflexes de sécurité et une capacité d'analyse des situations à risque.

PUBLIC VISE

Tous publics

Plus particulièrement aux salariés d'entreprises accueillant du public, aux personnels de sécurité, au personnel d'accueil ou de surveillance, aux responsables d'établissements.

OBJECTIF

- Définir et analyser **la menace**.
- Développer son **esprit d'analyse** face à une situation suspecte.
- Identifier et **reconnaitre les différents matériels** utilisés par les terroristes.
- **Appliquer les conduites à tenir** en situation d'attaque terroriste et déterminer les comportements individuels et collectifs face aux risques.
- **Participer à la protection et à la mise en sécurité des personnes présentes sur un site**



Prérequis : Aucun

Durée : 7 Heures

Nombre de participants : de 4 à 15 participants.

Modalités :

- ✓ Collectif
- ✓ Intra-Entreprise ou Inter-Entreprise
- ✓ Présentiel

Périodicité recommandée :

Pas de recommandations spécifiques

LIEU DE FORMATION

Directement dans votre **établissement** en cas de formation **Intra-Entreprise**. Nous privilégions cette méthode pour **adapter la formation à l'établissement**. En **centre de formation** en cas de formation **Inter-Entreprise**.

Modalités et Délais d'Accès :

Inscription obligatoire 10 jours avant minimum pour les formations Inter-Entreprise.

Tarif :

400€ Net de Taxe*

**TVA non applicable selon l'article 261-4-4° du Code Général des Impôts.
Tarif donné à titre indicatif pour un participant à une formation Inter-Entreprise*

Nous consulter pour les formations Intra-Entreprise

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Prendre contact avec notre référent handicap :

Au 04.90.60.73.16

Ou par mail : contact@formosecours.fr

Formation Prévention Risques Attentat | 07H00

PROGRAMME DE FORMATION

MÉTHODES MOBILISÉES

Méthode active participative basée sur l'alternance de transmission de savoirs et **ateliers pratiques** afin de mettre en application le vécu professionnel des apprenants.

Accompagnement personnalisé par des méthodes d'écoute et de questionnement.

Le déroulement de la formation **alterne les parties théoriques et pratiques**.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Évaluation continue par des **exercices pratiques** tout au long de la formation.

Évaluation formative avec acquis des modules selon les critères d'évaluation du référentiel interne, reprenant les compétences et des connaissances de l'apprenant.

ATTRIBUTION FINALE

Attestation de fin de formation.

MATÉRIEL UTILISÉ

- Maquillage simulant des plaies, brûlures, hémorragies, etc
- Trousse de secours
- Draps jetables ou tapis de sol pour des mises en situation
- Réplique d'arme
- Aides techniques : diable, chariot manutention
- Support pédagogique (diaporama et vidéos pédagogiques)

TOUT LE MATÉRIEL EST DÉSINFECTÉ AVEC UN PROTOCOLE STRICT ENTRE CHAQUE FORMATION.



PARTIE THEORIQUE 40% (3H00) :

La menace terroriste :

- L'état des lieux, actualités, données chiffrées
- L'agent de sécurité face à la menace
- Les signes avant-coureurs
- Définition et techniques d'attentat
- Les engins explosifs

Comment faire face à une attaque terroriste ?

- Les bonnes ou mauvaises réactions
- Notre "pire" ennemi : la routine et les situations qui n'interpellent plus
- Les exemples de risques potentiels sur son site

Code pénal et code de procédure pénal :

- L'agent de sécurité et la loi
- La conduite à avoir

PARTIE PRATIQUE 60% (4H00) :

Alerter ou donner consigne d'alerter les forces de l'ordre en fonction de la situation

- Témoin direct, présent lors de l'attaque
- Témoin indirect, spectateur de l'attaque
- Compte-rendu et description de la situation avec clarté et efficacité

Faciliter l'intervention des unités de la gendarmerie / de la police

- Le comportement à adopter
- À l'intérieur ou à l'extérieur de la zone d'attaque
- Connaître les missions du centre opérationnel de police (COP)
- Se rendre disponible pour les forces de l'ordre et appliquer leurs consignes

Établir un périmètre de sécurité et assurer son fonctionnement

- Dans l'urgence et le post-attentat
- Contrôle des accès
- Les comportements à adopter
- Considérer le risque de sur-attentat

Les notions de secourisme « tactique »

- Les blessures par balles
- Les blessures par explosions
- L'utilisation de pansement compressif, pansement israélien, garrot tourniquet
- Les gestes d'urgences sur personne blessée
- Compte-rendu de la situation traumatique du blessé aux secours